Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL D'ETAT DE VAUD ET GENÈVE

Les gouvernements vaudois et genevois saluent la constitution du Comité de soutien « rail-route Vaud-Genève »

Initié par les organisations économiques vaudoises et genevoises, un Comité de soutien au protocole d'accord valdo-genevois sur les infrastructures de transports signé entre les deux gouvernements a été constitué.

Avec une progression de la population et des emplois nettement supérieure à la moyenne nationale, le bassin lémanique constitue l'une des régions les plus dynamiques d'Europe. Cependant, la saturation des réseaux de transport entre les agglomérations de Lausanne et Genève entrave le développement du deuxième pôle économique de Suisse et menace sa qualité de vie.

Ce constat a conduit les gouvernements vaudois et genevois à signer, le 2 avril 2009, un protocole d'accord visant à accélérer par des préfinancements la construction de la 4e voie entre Lausanne et Renens, de la 3e voie entre Renens et Allaman ou encore des points de croisement ferroviaires de Mies et de Chambésy. Par cet accord, les deux gouvernements s'engagent également à favoriser la réalisation des contournements autoroutiers de Morges et de Genève (traversée du Lac) et à agir en commun afin d'obtenir de la Confédération une participation aux surcoûts de la réalisation du CEVA.

Le Comité en formation « rail-route Vaud-Genève » entend rassembler les personnalités et organisations qui s'engagent en faveur de l'ensemble des infrastructures ferroviaires et autoroutières faisant l'objet de cet accord. Il cherchera à développer des alliances avec d'autres pôles économiques confrontés à des problèmes de mobilité majeurs.

Les gouvernements vaudois et genevois, informés de la démarche depuis ses débuts, se réjouissent du soutien de ce Comité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 septembre 2009

M. François Marthaler, conseiller d'Etat, chef du Département des infrastructures (VD), 021 316 70 01 M. Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du département du territoire (GE), 022 327 29 53